



LE MEDAILLE SPORTIF 39

N°22
Juin 2021



Périodique du Comité Départemental

Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif du Jura



EDITO du PRESIDENT

La crise sanitaire sans précédent que nous traversons depuis plus d'un an a mis un sérieux coup de frein à nos activités. S'investir, s'engager dans le monde sportif et associatif en ce début d'année 2021 est une gageure. Pourtant, nous sommes toujours nombreux et mobilisés par l'ampleur de la tâche à accomplir. Car l'engagement associatif est un formidable remède contre la morosité et la résignation par la satisfaction personnelle qu'apporte le collectif.

Avant toutes choses, je voudrais saluer les nouveaux médaillés qui entendent se joindre au travail que réalise l'équipe du CDMJSEA 39 pour rassembler tous ceux, toutes celles qui ont contribué à développer le sport et les activités de jeunesse dans notre département .

Aujourd'hui, plus particulièrement, nous vivons un moment où les valeurs du sport et les repères de la jeunesse doivent plus que jamais être mis en avant et réaffirmés avec force. Tous ceux qui ont été distingués parce qu'ils se reconnaissent dans ces valeurs doivent aussi contribuer à les défendre parce qu'ils sont devenus référents dans ces domaines.

L'engagement dans le bénévolat, en direction des autres, le respect d'autrui et de soi, la tolérance, la tempérance, la gratitude ne sont pas seulement les conditions nécessaires au développement d'une pratique sportive mais constituent aussi les bases sur lesquelles s'établissent au quotidien le pacte social.

Notre mission est aussi, bien entendu, de promouvoir notre distinction honorifique et de mettre en avant les dirigeants et les éducateurs les plus méritants parce que c'est le meilleur moyen pour la collectivité publique de leur exprimer sa reconnaissance.

A l'heure où notre société traverse de nombreuses difficultés, le « pouvoir » du sport dépasse la simple activité physique ou la recherche de performance. Il demeure une école de travail, de courage, de constance et de persévérance.

La mandature s'achève et 2021 sera l'année du renouvellement des membres du CA pour les quatre années à venir. D'ores et déjà, nous lançons un appel aux bonnes volontés qui souhaitent rejoindre notre comité.

Jean Gallioz

BENEVOLE

« PARCE QUE JE LE VEUX BIEN »

Je veux bien. C'est ainsi que l'on pourrait traduire l'expression de *bénévole*, mot latin de la fin du 12^{ème} siècle.

Il s'écrivait « *bénévolus* », composé de « *bene* » (bien) et « *volo* » (je veux). Le *bénévole* est donc une personne qui accepte, sans contrepartie, de faire don de son temps au service des autres.

Quel que soit le service demandé, il est là, prêt à se rendre utile. On le trouve dans tous les domaines, certains dans des actions nobles, d'autres dans des tâches plus humbles.

Les bénévoles ne font pas parler d'eux. Pourtant, on en croise tous les jours. Ils ne font pas de bruit, ne sont pas en tête d'affiche mais ils agissent tout simplement. Que ce soit dans les plus hautes tâches ou les plus petites, leur action a la même valeur : celle du don de Soi au profit de l'autre, simplement « parce qu'ils le veulent bien ».

On ne les remerciera jamais assez.

Jean Gallioz

Le mot du Directeur de Rédaction



Dans le numéro de décembre 2020, je m'adressais à vous en vous précisant que c'était la dernière fois que je le faisais dans cette fonction, à l'approche de la prochaine assemblée générale électorale qui devait renouveler le Conseil d'administration au printemps 2021. En fait, les circonstances sanitaires nous ont imposé de la reporter en octobre, et j'ai donc le plaisir de vous présenter le numéro 22 de la revue semestrielle de notre Comité départemental. C'est l'occasion de féliciter et remercier tous les administrateurs de cette commission qui se sont mobilisés au fil des ans pour vous proposer ce précieux lien de communication entre adhérents depuis 2009, avec un seul manquement en juin 2020 après un confinement très rigoureux. L'équipe s'est efforcée d'améliorer progressivement la présentation et les contenus du « *Médaillé sportif 39* » pour vous le rendre encore plus attractif et intéressant; avec un seul regret, plus de retours de vous lecteurs l'auraient rendu encore plus performant.

Bernard FAUVEY

Et si vous deveniez administrateur de notre Comité ?

Osez ! Engagez-vous, c'est le moment !

Notre prochaine assemblée générale sera électorale, elle sera l'opportunité d'un renouvellement de ses cadres, d'un rajeunissement, d'une progression de la parité : ne la laissez pas passer !

Chacun d'entre nous a été reconnu et récompensé pour ses implications bénévoles dans une ou plusieurs associations. Vous avez pour la plupart rempli des fonctions et assumé des responsabilités dans des Conseils d'administration, vous en connaissez le fonctionnement, vous en avez mesuré l'importance, l'intérêt, mais aussi l'enrichissement personnel que vous en avez retiré. Cette prochaine élection doit être pour vous l'occasion d'un nouvel engagement, d'un nouveau combat. Oui, d'un combat, à un moment très difficile de notre histoire où notre société peut basculer dans le repli sur soi, l'isolement, l'indifférence à autrui ; où les associations déjà en perte de vitesse avant la pandémie vont payer un lourd tribut après tous ces mois sans réunions, sans événements, sans compétitions, sans retrouvailles collectives. Combien compteront-elles de pertes d'adhérents, de pertes financières, de réductions de subventions, et parfois de dissolutions?

Il faudra résister, sauver, reconstruire, il faudra trouver des gens conscients de ces enjeux, courageux, qui s'engageront avec conviction dans cette entreprise.

Notre comité sera lui aussi confronté aux mêmes difficultés, même si ses effectifs ont progressé régulièrement ces années dernières. Merci à vous d'avoir adhéré, mais il faut que certains donnent un peu plus de temps et apportent leurs compétences dans notre prochain conseil d'administration.

Etre membre d'un CA, c'est un honneur et un engagement, vous pouvez y assumer des fonctions de président, vice-président, trésorier, secrétaire, responsable ou membre de commission... Le nombre de réunions du Conseil étant limité à 3 annuelles.

N'hésitez plus, répondez à cet appel en proposant votre candidature à l'élection du prochain Conseil d'administration du CDMJSEA 39.

Bernard FAUVEY



MEDAILLE de la JEUNESSE, des SPORTS et de l'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

PROMOTION du 1er JANVIER 2021

MEDAILLE d'OR

Anne Sophie THIRODE
François BUNOD
Roger CHEVALIER
Anik VAUTHEY

Dole

Lons le Saunier
Relans
Claivaux les Lacs



MEDAILLE d'ARGENT

Jean Pierre BALLAND
Michel CLUNET
Claire CLUNET
Gérard GABRY

Salins les Bains
Petit Noir
Petit Noir
Dole



MEDAILLE de BRONZE

Sophie CUENOT
Monique GRILLOT
Séverine MOYEN
Michel GAZELLE
Philippe FUMEY
Pascal GALLIOZ
Pascal GRENIER
Nicolas EL HANI
Philippe FLOCHON
Jean Loup BARGOT
Bernard GAUTHIER
Gérard CHAUCHEFOIN
Michel PICARD
Joël TOMAKPLECONOU

Saint Laurent en Grandvaux
Blois sur Seille
Chille
Montmorot
Montmorot
Mont sous Vaudrey
Champagnole
Orgelet
Lons le Saunier
Poligny
Cosges
Crissey
Amange
Plainoiseau



LETTRE de FELICITATIONS

Aymeric DEBOT Geruge, Estevan PETOT Lons, Lucilia PIMENTEL, SANCHEZ Sellières, Ophelia PIMENTEL SANCHEZ Sellières, Myriam RAVIER Chisseria

L'histoire des Jeux Paralympiques

Après le report des JO et des Jeux Paralympiques l'an dernier pour cause de pandémie, Tokyo doit accueillir les milliers d'athlètes valides et handicapés cet été. Conformément à l'accord du 19 juin 2001, les Jeux paralympiques succéderont aux JO du 24 août au 5 septembre prochains.

Il a fallu attendre bien longtemps après la renaissance des Jeux Olympiques initiée par Pierre de Coubertin pour voir la pratique des sports s'ouvrir aux personnes porteuses de handicap. La première expérience revient en 1948, au neurochirurgien Ludwig Guttman qui s'occupant d'anciens aviateurs de la Royale Air Force blessés au combat et devenus paraplégiques, en rééducation à l'Hôpital de Stoke Mandeville près de Londres, a cette idée, afin de leur procurer des distractions et les obliger à maintenir une activité physique. Le basket-ball et le tir à l'arc sont les premiers sports pratiqués.

Les JO se déroulant à Londres en 1948, dans son centre, le même jour et à l'heure de la cérémonie d'ouverture,

il organisa la première rencontre sportive pour handicapés en fauteuil roulant. Cette première compétition amorçait l'ouverture des Jeux aux personnes handicapées. Elle sera suivie des Jeux internationaux qui se dérouleront chaque année à partir de 1952 mais il fallut attendre 1960 et les Jeux de Rome pour assister aux premiers Jeux Paralympiques. Ceux-ci réunirent 300 athlètes de 10 nationalités. A Séoul en 1988, on comptait 60 nations différentes et 3057 athlètes alors que Rio rassembla en 2016, 4 328 concurrents venus de 160 nations différentes. A ce jour, les Jeux Paralympiques représentent la deuxième manifestation sportive mondiale par le nombre de ses participants.

	Lieu	Nombre de Nations	Nombre d'athlètes	Place de la France
1960	Rome (Italie)	10	300	9e (3 or, 3 arg, 1br)
1964	Tokyo (Japon)	21	375	11e (4 or, 23 arg, 5 br)
1968	Tel Aviv (Israel)	29	750	5e (13 or, 10 arg, 9 br)
1972	Heidelsberg (All)	43	984	11e (10 or, 8 arg, 15 br)
1976	Toronto (Canada)	40	1657	8e (23 or, 21 arg, 14br)
1980	Arnhem (Hollande)	43	1973	8e (28 or, 26 arg, 31 br)
1984	New York (USA) Stoke Mandeville (GB)	45	2900	6e (71or, 69 arg, 46 br)
1988	Séoul (Corée)	60	3057	5e (46 or, 44 arg, 50 br)
1992	Barcelone (Espagne)	83	2999	4e (36 or, 36 arg, 34 br)
1996	Atlanta (USA)	104	3259	6e (35 or, 29 arg, 31 br)
2000	Sydney (Australie)	123	3879	7e (30 or, 28 arg, 28 br)
2004	Athènes (Grèce)	135	3808	9e (18 or, 26 arg, 30 br)
2008	Pékin (Chine)	146	3951	12e
2012	Londres (GB)	164	4237	16e
2016	Rio (Brésil)	160	4328	12e



Les premiers jeux paralympiques Rome 1960



En route pour Paris 2024

Les dates clés

De 1952 à 1959 : Chaque année Jeux Internationaux de Stoke Mandeville. Les participants tous paraplégiques viennent d'hôpitaux ou de centres de rééducation qui incluent le sport dans leur programme.

1960 : Les 9eme Jeux Internationaux de Stoke Mandeville ont lieu à Rome six jours après la clôture des JO et sont considérés comme les premiers Jeux Paralympiques avec 8 sports pour athlètes en fauteuil roulant : athlétisme, basket, natation, tennis de table, tir à l'arc, billard, escrime, dartchery (mélange tir à l'arc et fléchettes).

1976 : Pour la première fois, participent des athlètes amputés et des athlètes ayant un handicap visuel, on distingue alors les disciplines assis et les disciplines debout.

1980 : La participation est ouverte à des athlètes atteints d'une infirmité motrice cérébrale.

1984 : Le terme Jeux paralympiques est officiellement utilisé et remplace les Jeux Internationaux de Stoke Mandeville qui ont eu lieu de 1960 à 1980.

1992 : Fondation du Comité Paralympique et Sportif Français qui réunit la Fédération Française de Sport Adapté et la Fédération Française Handisport.

19 juin 2001 : Un accord est signé entre le CIO (Comité Olympique International) et l'IPC (International Paralympic Committee) qui garantit et protège l'organisation des Jeux Paralympiques. A partir de Pékin 2008, les Jeux Paralympiques devront se dérouler peu de temps après les JO sur les mêmes installations et sites sportifs, le même village des athlètes. Chaque future ville hôte choisie sera tenue d'organiser à la fois les JO et les Jeux Paralympiques.

Les disciplines paralympiques des Jeux d'été

Athlétisme, aviron, badminton, basketball, boccia, cyclisme, équitation, escrime, football, force athlétique, goalball, judo, natation, rugby, taekwondo, tennis, tennis de table, tir, tir à l'arc, triathlon, voile, volleyball.

Les disciplines paralympiques des jeux d'hiver

Curling, hockey sur luge, ski alpin, ski nordique, snowboarding.

Catégorisation des athlètes selon la nature du handicap

Amputation, infirmité motrice cérébrale, handicap mental, handicap visuel, athlètes en fauteuil, les autres (exemple le nanisme)

Classification par discipline

Chaque discipline est désignée par une lettre et le numéro qui suit désigne la nature et le degré du handicap. En athlétisme par exemple qui regroupait 170 épreuves en 2012, on utilise la lettre T pour la course et F pour le lancer ou le saut.

Les numéros de 11 à 13 se rapportent à un handicap visuel, le 20 un handicap mental, de 31 à 38 une infirmité motrice cérébrale, de 40 à 46 une amputation et "les autres" de T51 à T54 les athlètes en fauteuil roulant (courses) et de F51 à F58 pour les athlètes en fauteuil roulant (lancer).

TERRE de JEUX 2024



En 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympique.

Dans ce cadre, notre fédération a candidaté récemment pour être labellisée « terre de jeux 2024 » afin de participer à cette formidable aventure.

Ces jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 représentent une opportunité d'émotions, d'actions et de promotion hors norme. Notre fédération, nos comités régionaux, départementaux et Paris 2024 partagent la même ambition d'en faire un levier de valorisation et de développement du sport en France et sur nos territoires d'Outre-Mer.

Cette ambition va se décliner et permettre à chacun de contribuer à son échelle autour de trois grands objectifs :

Célébration : Faire vivre les émotions du sport et des jeux au plus grand nombre et favoriser les rencontres avec des athlètes.

Héritage : Mettre plus de sport dans le quotidien : à l'école, dans la rue, dans les collectivités, les associations, etc....

Engagement : Animer et faire grandir la communauté Paris 2024 sur le territoire pour vivre ensemble l'aventure olympique et paralympique.

Le label « Terre de jeu 2024 » entend fédérer des acteurs convaincus que le sport change les vies. En son sein, chacun pourra s'enrichir des expériences de l'ensemble du réseau, révéler le meilleur de son comité et donner de la visibilité aux actions et aux projets qu'il mettra en place.

Cet engouement témoigne de l'effervescence que suscite Paris 2024 sur l'ensemble du territoire français qui ne fera que croître jusqu'aux jeux. Les entités labellisées s'engagent à développer des actions pour promouvoir le sport et les jeux, dans le respect de la charte olympique et de la charte éthique de Paris 2024.

Tous nos organismes déconcentrés : comités départementaux et régionaux seront destinataires de messages pendant toute la période jusqu'à la fin des JO 2024.

C'est une magnifique ouverture pour nous dans le sens de la communication et de la visibilité de nos actions départementales, régionales et fédérales.

De ce fait, nous pourrions dans nos départements et régions mettre en avant une ou plusieurs actions et ce, jusqu'à la clôture des Jeux de Paris 2024, dont nous sommes ou serons partenaires.

Aucune obligation financière. Les moyens humains, financiers et techniques à déployer sont libres.

Exemples pour l'objectif « Célébration » :

- Organiser un colloque en partenariat avec le mouvement sportif autour des valeurs olympiques et paralympiques.
- Organiser une rencontre entre un sportif de haut niveau du territoire et notre population.
- S'attacher à organiser et à communiquer autour d'événements inclusifs et ouverts à tous.

Exemples pour l'objectif « héritage » :

- Organiser une activité de découverte d'une pratique sportive ou parasportive en s'appuyant sur les clubs sportifs.
- Organiser une séance de sport pour faire découvrir une discipline en partenariat avec les associations.
- Mettre à l'honneur les bénévoles impliqués dans les engagements du Label Terre de jeu 2024
- Sensibiliser les habitants à l'intérêt et aux bienfaits de la pratique sport santé.

Exemples pour l'objectif « engagement »:

- Partager des contenus qui démontrent une mobilisation à l'occasion d'un événement lié à Paris 2024.
- Mettre en lumière l'engagement des bénévoles dans les associations sportives dans la perspective des jeux de 2024.
- Participer à un événement Terre de jeu 2024 organisé par Paris 2024 dans notre région.

Ces actions seront relayées sur la plateforme de Terre de Jeu.

Un kit dont nous ne connaissons pas encore la teneur sera mis à notre disposition.

Un courriel de terre de jeux nous sera adressé lorsque la labellisation sera effective.

C'est une belle opportunité qui peut s'offrir à nous.

Le référent national est Benjamin Gorgibus, membre du CA de la FFMJSEA

Le Centre Sportif de Bellecin*



Propriété du Département du Jura a été construit à la fin des années 60 et inauguré en 1971. Sa vocation initiale, permettre aux jeunes jurassiens de découvrir les sports de pleine nature (voile, kayak, escalade, aviron, etc....) a évolué pour maintenant accueillir une clientèle variée. Cette clientèle est constituée aujourd'hui de scolaires, de jeunes vacanciers, de comités d'entreprise, de public familial lors de regroupement et de sportifs locaux voire professionnels. En matière de sport, le Centre de Bellecin vient même de recevoir le label de Centre de préparation aux Jeux olympiques de 2024. Label attribué grâce aux investissements techniques et d'hébergement continus de la part du propriétaire, plaçant ainsi Bellecin aux rangs des plus beaux centres de préparation de l'hexagone dans les disciplines telles que l'Aviron, le Canoë Kayak, le Basket, le Handball, le Judo, et le tennis de table. Bellecin ouvre ses portes également au public de proximité par le biais des clubs de Voile, d'Aviron. Les Sirènes de Bellecin sont quant à elles, positionnées dans le Sport Santé et le Sport sur ordonnance. Le public touristique peut également louer des canoés, des windsurfs et des catamarans pendant la période estivale. Les bâtiments d'accueil sont en parfait état et peuvent recevoir jusqu'à 230 personnes en pension complète. Le centre sportif fonctionne actuellement pendant 9 mois mi Février à mi Novembre toutefois une ouverture annuelle est prévue dès 2023 grâce à la création d'un bassin de natation couvert permettant d'accueillir en période hivernale de jeunes scolaires en stage à dominante natation.



Pour tout renseignement : accueil@bellecin.com / 0384254737

* dénommé Base Nautique de Bellecin jusqu'en 2019



AGENDA

**Assemblée générale ordinaire électorale
Mairie de Dole Salle Edgar Faure
20 administrateurs à élire
Samedi 30 OCTOBRE 2021 à 09h00.**

**Fiche de candidature à adresser à :
Jacques Compagnon secrétaire général 7 rue des Saules 39100 PARCEY
ou Jean Gallioz Président 16 Rue Renvers de Plumont 39100 Dole.**

**Cérémonie de remise des Trophées Jurassiens Journée Mondiale du Bénévolat
Vendredi 12 Novembre 2021 à 18h30 Salle des Fêtes de Messia sur Sorne.**

**Cérémonie de remise des Lettres de Félicitations Ministérielle
Centre Social 2 Rue de Pavigny 39000 Lons le Saunier
Date à fixer courant 4^{ème} trimestre 2021**

**Cérémonie de remise des Médailles de la Jeunesse, des Sports
et de l'engagement associatif
La date est à fixer par Monsieur le Préfet**

Adresse du site : www.medailles-sportifs-39.fr

NOS JOIES

Le Prix Louis Pergaud a été attribué en décembre 2020 à notre ami, adhérent du CDMJSEA **Michel BRIGNOT Médaille d'Or de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif**
Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations.

NOS PEINES

**Nos Adhérents : Michel PERRUSSEL, Henri FUMEY, Louis PAGET et son épouse, René MICONNET
André ROUSSEAU, Magalie fille de Jean Luc NETZER
René BUNOD frère de François BUNOD, le Frère d'Yvon JEANNAUX**
**A toutes ces familles, et à celles qui ont perdu un de leur proche, nous présentons nos
condoléances attristées**

Association déclarée selon la loi du 1er juillet 1901

**Déclarée à la préfecture du jura
sous le n° W39100165**

Publiée au JO du 21/12/1973

N° agrément jeunesse et sports 11710

N° Siret 449 042 746 000 15

N° APE 9499 Z

Siège Social 38, Route Nationale 39100

Directeur de Publication Jean GALLIOZ

Directeur de Rédaction Bernard FAUVEY

Imprimé par nos soins

Abonnement annuel 2 Euros

ISSN 2273-8304

